



## FEDE FLASH

N° 165  
JUN 2022

### Secrétariat d'Etat Protection de l'enfance

Madame Charlotte CAUBEL est nommée, dans le nouveau gouvernement, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance. Elle exerçait auparavant les fonctions de directrice nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Cette fonction est rattachée, pour l'instant, directement à la Première Ministre.

Nous prendrons contact dès que son cabinet sera installé. Une première rencontre a eu lieu avec nos délégués aux Assises de la Protection de l'Enfance.

### LOIS : « adoption » « protection des enfants »

Ces lois votées en « procédure d'urgence » en Février 2022 attendent leurs décrets d'application pour être mises en œuvre.

En principe le CNPE qui doit donner son avis sur ces décrets, n'a pour l'instant pas été réuni. Souhaitons une réunion de cette instance dès la rentrée de septembre.

### Gouvernance de la Protection de l'Enfance

Dans la perspective de la nouvelle gouvernance, qui doit se concrétiser par la création d'un nouveau Groupement d'Intérêt Public (GIP), dénommé « France Enfance Protégée » qui regroupe le CNPE, le CNAOP, l'AFA et le GIPED, Pierre STECKER (Ancien DEF de Seine Saint Denis) est nommé, depuis le 1er Juin, préfigureur de la nouvelle instance en vue de conduire les négociations et arbitrages nécessaires entre les départements.

Pour l'instant, le CNAOP et le GIPED poursuivent leurs réunions dans le calendrier initialement fixé. Les travaux du CNPE sont arrêtés depuis Février malgré l'officialisation des nouvelles désignations de ses membres.

### Les travaux de la HAS

Nous participons aux travaux d'élaboration des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP).

- La recommandation sur les « Addictions », à laquelle un certain nombre de membres de nos associations ont participé, a fait l'objet d'une relecture par un groupe de travail auquel nous avons contribué.
- La recommandation sur le thème : « Améliorer la prise en charge de sortants de l'ASE » pour laquelle nous avons été auditionnés en vue de la rédaction de la note de cadrage. Un groupe thématique des jeunes concernés, dont la faisabilité reste à l'étude nécessitera la participation des jeunes de nos ADEPAPE et pour laquelle nous ne manquerons pas de vous solliciter.

Nous ne pouvons que féliciter la qualité de l'écoute de la Haute Autorité de Santé et remercier l'engagement de nos représentants : Martine MANNEVILLE, Alain MAZEAU et Franck DUCO-ROY, dans ce travail qui est très exigeant.

<p align="center"><b>GIPED</b> <b>«ONPE et SNATED »</b></p>	<p>Madame Flore CAPELIER, nouvelle directrice de l'ONPE, qui connaît bien l'institution pour y avoir exercé professionnellement, a reçu, à sa demande, une délégation de la Fédération, constituée de Hamza BENSATEM et Jean Matie MULLER, pour conforter la poursuite de nos relations partenariales.</p> <p>Mme CAPELIER est co-auteur du rapport d'études sur « l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes » publié en Janvier 2015, qui soutenait de façon remarquable la place des ADEPAPE.</p> <p>A signaler la publication par l'ONPE, d'une note juridique « <b>la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants : contexte, analyses et perspectives</b> », sue vous trouverez sur le site de l'ONPE et qui fait une analyse proche de celle de notre mouvement. Nous vous recommandons sa lecture.</p> <p>Le rapport d'activité du SNATED portant sur l'activité du 119 a été présenté et devrait être publié rapidement.</p> <p>Signalons que l'ensemble des travaux du SNATED et de l'ONPE offre une vision claire de la protection de l'enfance et de ses enjeux.</p>
<p align="center"><b>Conférence des Présidents</b></p>	<p>Cette réunion est prévue le samedi 15 octobre en visioconférence (9 H 00 à 12 H 30) pour permettre la participation du plus grand nombre, à moindre frais.</p> <p>La dynamique des deux conférences de 2021 a été soulignée ainsi que le gain de temps de la formule. Nous enverrons les liens début octobre mais réservez dès aujourd'hui cette date.</p>
<p align="center"><b>Développement du réseau</b></p>	<p>Des démarches de créations et de relances sont engagées sur le territoire (hexagone et outre-mer). Nous vous rendrons compte de ces démarches à la rentrée.</p>
<p align="center"><b>Hommages</b></p>	<p>Nous regrettons plusieurs décès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ André le mari de Margot REDEKER, ancienne administratrice fédérale et présidente de l'ADEPAPE de Seine et Marne. Nous présentons à Margot, ses proches et à son association toutes nos condoléances.</li> <li>▪ Francine JEGO ancienne administratrice fédérale et présidente des Côtes d'Armor, nous a quitté récemment. Nous assurons Armand son mari, notre soutien amical et présentons à leurs enfants et à l'Association nos condoléances.</li> <li>▪ Léone BARBES, ancienne vice-présidente de l'Hirondelle, ADEPAPE des Côtes d'Armor, vient également de nous quitter.</li> </ul> <p>Nous présentons nos sincères condoléances à Michel GOURRONC et son association, particulièrement affectés par ces disparitions.</p>
<p align="center"><b>VIE DU RESEAU</b></p>	<p>Nous adressons nos félicitations aux nouveaux présidents de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ADEPAPE de l'Aube : Francis DEHAUT</li> <li>▪ ADEPAPE des Yvelines : Alain CORDIER</li> <li>▪ ADEPAPE de Corse : Romane VIEILLE</li> </ul>
<p align="center"><b>APPEL de COTISATION</b></p>	<p>L'appel de cotisation à la FNADEPAPE est joint à ce présent envoi.</p>